



AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Côte d'Ivoire sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire :

Le mardi 31 mai 2017, à la CRRAE Abidjan, à 11 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

TITRE ORDINAIRE

- 1- Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2016
- 2- Quitus aux Administrateurs
- 3- Affectation des résultats
- 4- Approbation des conventions déléguées
- 5- Ratification de la cooptation de trois Administrateurs
- 6- Renouvellement des mandats des Administrateurs
- 7- Indemnités de fonction

TITRE EXTRAORDINAIRE

- 1- Fractionnement de l'action BICICI
- 2- Modification de l'article 6 des Statuts
- 3- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Tout actionnaire pourra se faire représenter par un mandataire actionnaire ou non de son choix au moyen d'un modèle de pouvoir à retirer au Siège Social de la Banque.

Toute la documentation relative à l'Assemblée Générale et prescrite par la loi est tenue à la disposition des Actionnaires également au Siège de la SGI BICI-Bourse, Avenue Abdoulaye FADIGA, Immeuble AXA, Abidjan-Plateau.

Pour le Conseil d'Administration